

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 35 (1973)
Heft: 3

Rubrik: Indemnités à demander en 1973 pour l'usage de matériels agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

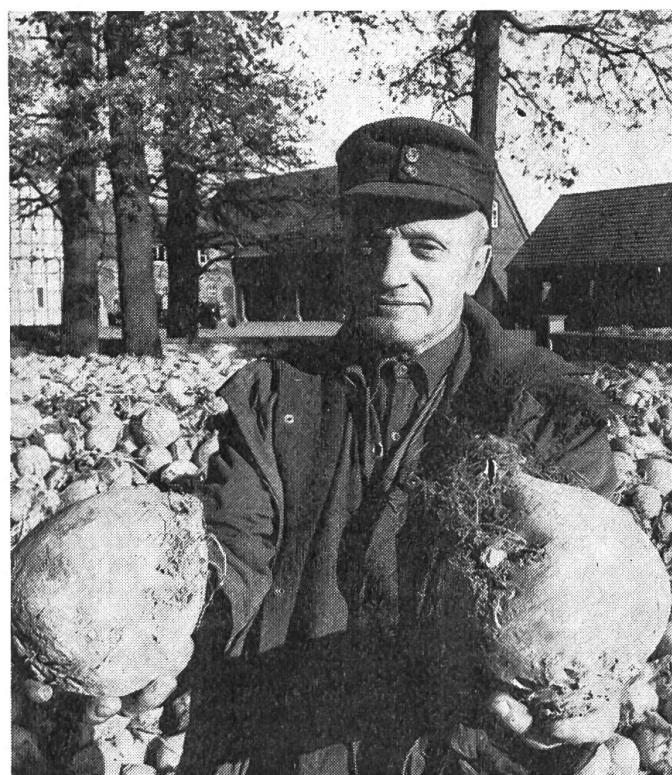
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ragères. Etant donné que les rutabagas savoureux ont une forte teneur en matière sèche et supportent par conséquent bien l'entreposage, il est possible de les donner au bétail jusqu'au printemps. A propos de cette intéressante culture, on peut encore ajouter les remarques ci-dessous.

Un rutabaga pèse en moyenne de 1 à 2 kg mais atteint facilement de 7 à 8 kg. La chair est blanche chez le chou-navet ordinaire et jaune chez le chou-navet rutabaga. Parmi ces derniers, le rutabaga Champion est le plus productif. Par ailleurs, ce sont les régions et les terres à pommes de terre qui se prêtent le mieux à la culture du chou-navet. Enfin une très bonne pratique consiste à combiner cette culture avec celle de la betterave fourragère. Le mélange betteraves-rutabagas se conserve bien mieux en silos que les betteraves seules ou les rutabagas seuls. En cave, le rutabaga se conserve facilement jusqu'au printemps.



En 1971, cet agriculteur a emblavé 2,5 hectares avec des graines de rutabagas enrobées en se servant d'une semeuse monograine. Il est très satisfait de la récolte, qui lui a fourni 450 quintaux de beaux rutabagas à l'hectare.

Indemnités à demander en 1973 pour l'usage de matériels agricoles

Seules quelques légères modifications de prix sont intervenues jusqu'à maintenant, c'est-à-dire depuis le dernier calcul des tarifs établi par la FAT (janvier 1972). Toutefois il est procédé actuellement (mi-décembre) à certains ajustements. Si l'on attendait la publication des nouveaux prix, les tarifs valables pour 1973 seraient connus trop tard. C'est la raison pour laquelle les indemnités à demander pour l'usage de matériels agricoles ne seront calculées à nouveau que pour l'année 1974.

Les nouveaux tarifs horaires suivants, qui concernent le personnel de service, doivent par contre être appliqués pour 1973:

Ouvrier spécialisé

(pulvérisation, battages):	Fr. 8.20	sans repas
	Fr. 7.20	avec repas
Conducteur de tracteur:	Fr. 7.50	sans repas
	Fr. 6.50	avec repas
Aide:	Fr. 6.40	sans repas
	Fr. 5.40	avec repas

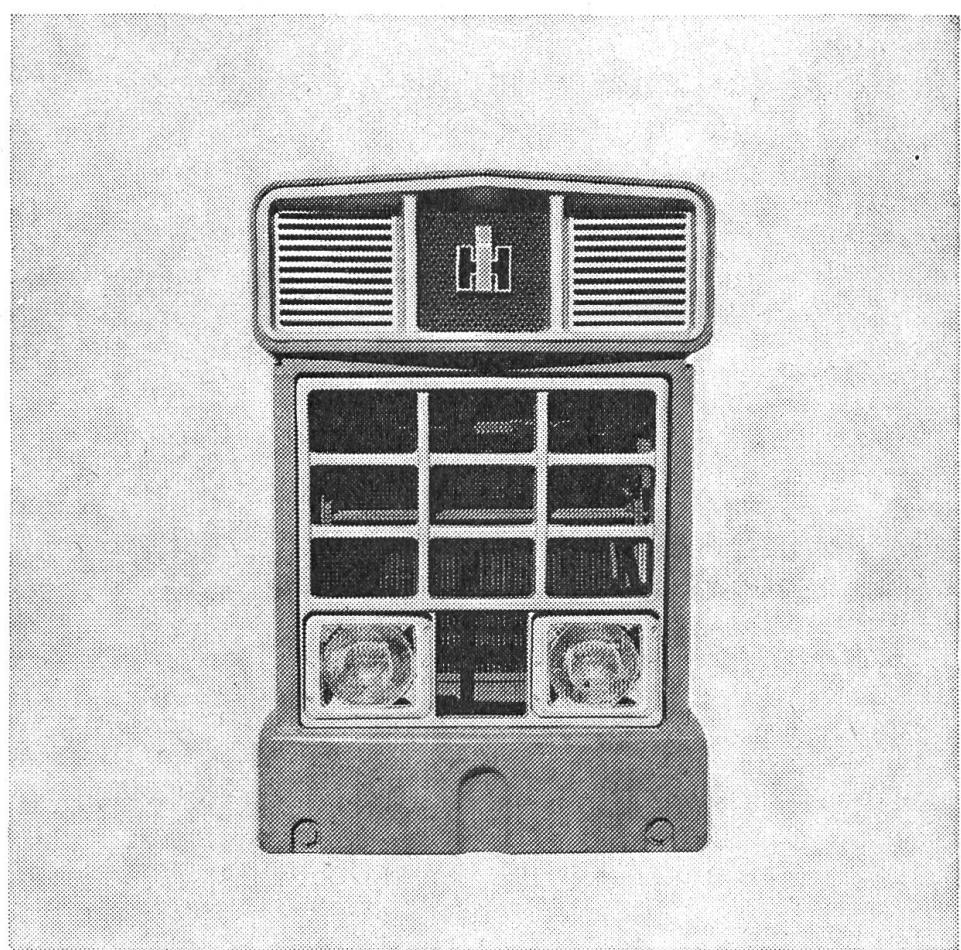
Signalez plus visuellement les machines portées ou tractées !

Le numéro 5/73 paraîtra le 14 mars 1973

Dernier jour pour les ordres d'insertion:

7 mars 1973

Années Hofmann, case postale 17, 8162 Steinmaur
Téléphone 01 / 94 19 22 - 23



Aussi votre tracteur

International

est prêt à la livraison! — de 40 CV à 110 CV

Regardez-le une fois. Vous devriez absolument l'examiner.

Informez-vous auprès de la:

SOCIÉTÉ ANONYME ROHRER - MARTI REGENSDORF

Querstrasse 24, 8105 Regensdorf, tél. 01 / 71 11 55 - 58

ou chez l'agent régional ci-dessous:

1188 Gimel: J. & R. Auberson, Mach. Agr.; **2300 La Chaux-de-Fonds:** R. Ballmer, Agence Agr.; **1688 Sâles:** H. Brodard, Mach. Agr.; **1781 Praz:** P. Dubied, Garage du Vully; **1249 Chancy:** A. Gallay & Fils, Mach. Agr.; **1040 Echallens:** E. Panchaud SA, Mach. Agr.; **1463 Chavannes-le-Chêne:** V. Maréchal-Pitton; **2900 Porrentruy:** E. Roth, Mach. Agr.; **1470 Estavayer-le-Lac:** S.O.B.A., Sté Broyarde d'Agr.; **1630 Bulle:** Syndicat Agr. de la Gruyère; **6516 Gerra-Piano,** A. Tunisi, Mach. Agr.; **1411 Pomy:** B. Zanier, Atl. mécanique.

Sociétaires, nous avons besoin de votre collaboration!

Lancement d'une campagne de propagande

Une brochure de propagande en 3 couleurs, intitulée «Informations sur l'ASETA», est agrafée au présent numéro.

Nous recommandons à nos membres et à leurs fils de lire attentivement les renseignements qu'elle contient afin qu'ils se rendent compte une nouvelle fois de tout ce que l'ASETA fait pour eux.

Ensuite, nous leur demandons de détacher soigneusement cette brochure et de

la donner à un collègue qui ne fait pas encore partie de l'ASETA

en lui conseillant d'en devenir membre. Pour cela, il suffit qu'il remplisse la déclaration d'adhésion, la découpe et l'expédie.

Si tous les sociétaires participent à cette campagne de propagande, nous parviendrons à augmenter considérablement l'effectif des membres de notre association sans trop de frais.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre précieuse collaboration!

ASSOCIATION SUISSE
POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE DE L'AGRICULTURE
(ASETA)

Le Président central:
Hans Bächler

Le Directeur:
Rudolf Piller

Une indication:

Tout agriculteur qui ne reçoit pas le périodique «Technique Agricole» n'est pas membre de l'ASETA.

